



**République Française**  
**Département de la Charente-Maritime**  
**Vals de Saintonge Communauté**

Envoyé en préfecture le 31/03/2025  
Reçu en préfecture le 31/03/2025  
Publié le 31/03/2025  
ID : 017-200041689-20250324-BC2025\_023-DE

**Bureau communautaire du 24 mars 2025**

**Objet : Festival 2025 "Nocturnes en Vals de Saintonge"**  
**- Demande de subvention**

**Numéro de délibération : BC2025\_023**

L'an deux mille vingt cinq, le vingt quatre mars, le Bureau communautaire de Vals de Saintonge Communauté, dûment convoqué le 18 mars 2025, s'est réuni en séance plénière à Salle Boutonne Siège sous la présidence de M. Jean-Claude GODINEAU, Président de Vals de Saintonge Communauté.

**Délégués présents :**

Daniel LAGARDE, René ESCLOUPIER, Annie POINOT-RIVIERE, Philippe HARMEGNIES, Henri AUGER, Alain FOUCHER, Jacky RAUD, Alain VILLENEUVE, Michel PELLETIER, Joël WICIAK, Maurice PERRIER, Wilfrid HAIRIE, Gérard BIELKA, Pierre DENECHERE, Ornella TACHE, Didier BASCLE, Françoise MESNARD, Philippe BARRIERE, Frédéric EMARD, Annie PEROCHON, Dominique GUILLON, Jean-Claude GODINEAU, Sylviane DORNAT, Laurent BOUILLE, Julien GOURRAUD

**Absents excusés ayant donné procuration :**

**Absents :**

Hubert COUPEZ, Frédéric BRUNETEAU, Cyril CHAPPET

**Secrétaire de séance :**

Annie PEROCHON

**Assistaient à la séance :**

ROSIER Renaud  
GUIBERTEAU Cécilia  
GENEAU David  
SERRA Johanna  
HOUET Patricia  
REGNAULT Pierrick

**Nombres de membres :**

En exercice : 28  
Quorum : 15  
Présents : 25  
Votants : 25  
Pouvoirs : 0

**Publication (affichage) ou notification du :**



# Festival 2025 "Nocturnes en Vals de Saintonge" - Demande de subvention

Vu la délibération n°CC2020\_134 du conseil communautaire en date du 30 novembre 2020 portant délégation de fonction au président et au bureau communautaire.

Nées d'une idée originale, les « Nocturnes en Vals de Saintonge » traduisent la volonté de la collectivité de soutenir la culture sur le territoire. Cet évènement estival a pour objectif de valoriser le patrimoine des Vals de Saintonge à travers des spectacles et éclairages.

Afin d'être au plus près des publics, le festival « Nocturnes en Vals de Saintonge » est itinérant sur l'ensemble du territoire avec en 2025, sept représentations sur 7 communes aux sites patrimoniaux d'intérêt.

En organisant des spectacles dans des lieux qui n'ont pas à l'origine cette vocation, il est ainsi souhaité d'inciter un public ne fréquentant généralement pas les équipements traditionnels à venir y assister. Les habitants du territoire ont aussi un rôle à jouer dans l'organisation de l'évènement. Une centaine de bénévoles des Vals de Saintonge est prévue pour assurer le bon déroulement des 7 soirées, dans chacune des communes.

Vals de Saintonge Communauté fait appel à des compagnies professionnelles de la région pour proposer une programmation riche et variée. Même chose pour les mises en lumière, où la collectivité a choisi de faire confiance à une entreprise régionale, spécialisée dans le spectacle vivant. Une philosophie bien marquée qui a pour but de valoriser le territoire dans de nombreux domaines.

Les nocturnes sont une fête ouverte à tous, un lieu d'échanges et de discussions. En proposant une offre culturelle de grande qualité en soirée durant l'été, la vocation de vals de Saintonge Communauté est de répondre aux attentes des habitants et des touristes.

Le plan de financement prévisionnel du projet global est le suivant :

Dépenses		Recettes	
Prestations de services artistiques	14 792 €		
Locations liées au spectacle vivant (son, lumière, backline, scènes...)	16 250 €	Conseil Départemental :	4 000 €
Petit matériel	350 €		
Publicité, publication, impression	2 800 €		
Droits d'auteurs (Sacem, Sacd)	2 000 €	Intercommunalité(s) : EPCI	47 608 €
Assurance	1 750 €		
Rémunération des personnels permanents	14 330 €	Commune(s) :	2 864 €
Charges sociales personnels permanents	2 200 €		
<b>Total</b>	<b>54 472 €</b>	<b>Total</b>	<b>54 472 €</b>

Le plan de financement prévisionnel des demandes de subventions est le suivant :

Dépenses		Recettes	
Prestations de services	14 792 €	Conseil Départemental	4 000 €
Locations liées au spectacle vivant (son, lumière, backline, scènes...)	16 250 €		
Publicité, publication, impression	2 800 €		
		Commune(s)	2 864 €
		Intercommunalité(s) : EPCI	26 978 €
<b>TOTAL</b>	<b>33 842 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>33 842 €</b>

Les crédits seront inscrits au budget 2025.

En conséquence, il est proposé au bureau communautaire, après avis favorable de la commission sport, culture, patrimoine, animation locale réunie en séance le 4 mars 2025 :

- d'approuver l'organisation du festival 2025 « Nocturnes en Vals de Saintonge »,
- d'approuver le plan de financement prévisionnel,
- d'autoriser monsieur le président à effectuer les demandes de subventions auprès du Conseil départemental au titre de l'aide aux projets culturels,
- d'autoriser monsieur le président à prendre toutes dispositions en ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité.

- Pour : 25
- Contre : 0
- Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré, les jours et an susdits,

Au registre sont les signatures,

Pour copie certifiée conforme.

Envoyé en préfecture le 31/03/2025

Reçu en préfecture le 31/03/2025

Publié le 31/03/2025

ID : 017-200041689-20250324-BC2025\_023-DE



Fait à Saint-Jean d'Angély,